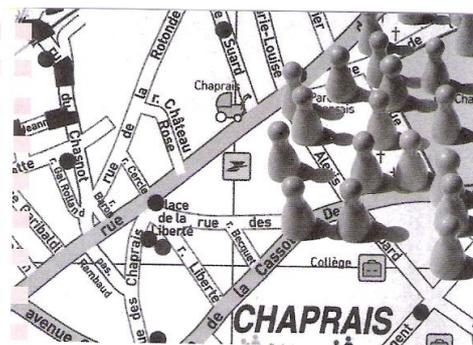


VIVRE AUX

CHAPRAIS



Bulletin n°1, nouvelle série, n° 38 ancienne série, édité par l'association «Vivre aux Chaprais» (loi 1901) Directeur de la publication : Jean-Claude Goudot

L'ASSOCIATION

L'association «Vivre aux Chaprais»

Il y a plus de 10 ans déjà, nous avons créé l'association de défense des habitants du quartier Chaprais-Ronde. Il s'agissait de protester alors contre un projet immobilier (qui n'a toujours pas vu le jour ?). Mais dès cette création, nous écrivions au Maire de l'époque, Robert Schwint, le 23 novembre 1998 : « Notre association a pour volonté d'être un partenaire au niveau de l'aménagement du cadre de vie des habitants, partenaire des conseillers municipaux habitant le quartier, du Conseil de Quartier et de tous les élus en général.

Elle entend remplir une fonction citoyenne dans la mesure où elle associera étroitement tous les habitants concernés aux décisions à prendre et où elle informera régulièrement des réponses obtenues aux questions posées ».

Promouvoir la qualité de vie de notre quartier en défendant son cadre spécifique, c'est ce à quoi nous nous employons avec obstination depuis notre création.

On ne peut pas dire que nous ayons toujours été entendus ! Certains ont eu vite fait de nous ranger dans le camp des opposants à la majorité municipale ! C'est une façon d'esquiver le débat que nous voulons relancer à l'occasion du changement de nom adopté par 72 mandats lors de notre assemblée générale extraordinaire du 12 mai 2009. « Vivre aux Chaprais », nous le savons, c'est, pour la plupart d'entre nous une chance : en effet, c'est un quartier agréable dans lequel nous pouvons disposer de pratiquement tous les commerces, services et artisans sans avoir à beaucoup se déplacer. C'est aussi la chance de vivre dans un quartier relativement calme avec un habitat diversifié. Cependant les Chaprais sont souvent présentés, dans les documents d'urbanisme, comme faisant partie du futur grand centre ville du grand Besançon de demain. Cette question mérite donc d'être débattue avec l'ensemble des Chapraisiens ! Pour notre part, nous sommes prêts à en débattre.

STATIONNEMENT PAYANT



La question de la généralisation du stationnement payant est plus que jamais posée. Dans notre quartier, seraient visés à court terme les rues Delavelle, Krug et le boulevard Diderot. Nous avons informé les automobilistes de cette décision de la ville confirmée par un courrier adressé à notre association par Nicole Weinman, adjointe au maire. Lors d'une rencontre que nous avons eue avec elle et les représentants des services de la voirie, il nous avait été indiqué que le stationnement payant instauré rue de Vittel, fonctionnait à la grande satisfaction des riverains qui

bénéficient d'un tarif préférentiel résidentiel. Aussi avons-nous interrogé ceux-ci et les habitants de la rue de la Liberté. 54 entretiens ont été conduits par téléphone ou au porte à porte. Et il s'avère que les habitants de la rue de Vittel disposent pour 80% d'entre eux, d'un parking ou garage privé. Par contre, rue de la Liberté, ce n'est pas le cas et les habitants sont fortement opposés à cette mesure.

En ce qui concerne les 3 axes évoqués ci-dessus qui vont basculer en stationnement payant, malgré les mesures préférentielles pour les riverains, une forte opposition se dégage. En effet il y a peu de véhicules ventouse et le turn over semble être correct. De plus, rue des Fontenottes où le stationnement payant a été aménagé à grands frais l'an passé, seuls 4 ou 5 véhicules y stationnent tous les jours pour 52 places disponibles ! Ce qui prouve que les automobilistes stationnent ailleurs, là où c'est gratuit ! Enfin, signalons une

injustice : les mesures de coût préférentiel pour les riverains ne s'appliquent que sur la foi de l'adresse liée à la plaque d'immatriculation : les locataires, entre autres, de studios immatriculés ailleurs (à leur adresse familiale ?) n'y auront donc pas droit ! Pour toutes ces raisons, nous avons adressé un courrier à la mairie afin que soient réétudiées cette question du stationnement payant.



RUE DE BELFORT, ÎLOT RAMBAUD, QUELLE OPÉRATION IMMOBILIÈRE SE PRÉPARE ?

ROUTE OU RUE DE BELFORT ?

Ce dont se plaignent le plus les Chapraisien, c'est de la circulation intense rue de Belfort accompagnée des nuisances phoniques, de la pollution et des risques pour les piétons. 18 000 véhicules circuleraient chaque jour en haut de cette rue ! Alors, comment faire en sorte que cette véritable route redevienne une rue agréable et conviviale ! La réflexion doit être engagée dès maintenant.

TERRAINS POMONA, QUEL AVENIR ?

Ces terrains, laissés à l'abandon, appartiennent à la SNCF. Ils sont toujours classés, dans le plan local d'urbanisme, en zone d'activités ferroviaires. La SNCF voudrait les vendre. Alors pour quelles destinations, quelles activités ? C'est la question que nous ne cessons de poser depuis maintenant 10 ans ! Restons vigilants !

HALTE AUX TAGS !

Il faut dire les choses clairement : les tags ne sont pas des œuvres d'art mais du vandalisme pur et simple ! Ces signatures répétées sur nos murs n'ont rien à voir avec les grandes fresques peintes décoratives. Or pour la mairie, la seule solution, c'est que les victimes... paient pour les faire effacer ! On aimerait voir leurs auteurs, lorsqu'ils sont appréhendés, les effacer eux-mêmes !

RUE DU CHASNOT

Attention, travaux !

La rue du Chasnot sera fermée 4 mois cette année et 10 mois l'année prochaine pour cause de travaux sur la chaussée et sur les ponts. Dans le cadre de ces travaux, la rue Jeanneney devait être mise en double sens. Or cela n'a pas été fait engendrant des difficultés d'accès à ces riverains. De plus les bus ont été déviés par la rue de la Rotonde. Pourquoi la déviation ne passe-t-elle pas par la rue de Vesoul et la rue Nicolas Bruand ? Cela permettrait de desservir deux arrêts supplémentaires. Enfin espérons que les vœux des habitants d'avoir un revêtement de chaussée atténuant les bruits de la circulation soient pris en compte.

RUE DU CHÂTEAU ROSE

Lumière, s'il vous plaît !

Nous avons de nouveau demandé à la ville de bien vouloir revoir l'éclairage public de cette rue qui s'avère insuffisant ! Espérons que nous serons entendus !

NOUVELLE VOIE

La nouvelle voie reliant la rue de Vesoul à la rue de Belfort

Inscrite dans le précédent plan de déplacement urbain, certains pensent qu'il s'agit là d'une véritable arlésienne ! Mais les projets et les études existent ! Il convient donc, là aussi d'être vigilant, car on ne connaît toujours pas le tracé exact, sur quelles propriétés il va empiéter et quelles mesures de protection seront prises tant sur le plan du bruit que de la pollution engendrée par la circulation.

RUE DU BALCON

Quel projet immobilier ?

Une pétition qui a été signée par une centaine de personnes a été remise au maire par Monsieur Bruno Richard en début d'année. La réponse fournie par Monsieur le maire et Monsieur Jean-Michel Lartaud, directeur adjoint de l'Urbanisme et de l'Habitat a été claire : la mairie ne pouvait préempter ; la hauteur des constructions est limitée à 16 m (R+3+attique) ; un espace vert en milieu de zone devrait être conservé. Sur sa demande explicite, Monsieur Richard a obtenu l'intervention de la mairie auprès de De Giorgi pour qu'il garde le muret et a réitéré l'inquiétude des habitants du quartier concernant son urbanisation à outrance. L'espace traditionnel et actuellement très verdoyant avec des arbres hauts de la rue du Balcon permet à une faune d'y vivre, oiseaux petits et grands, pivoets, rongeurs, écureuils et permet aux habitants une autre vision que celle du tout béton. Les piétons et les mamans qui fréquentent avec leurs poussettes ou leurs enfants scolarisés aux Chaprais ou à Helvétie, sont inquiets quant à un alignement et un élargissement de cette petite rue avec les conséquences sur les comportements des automobilistes et les vitesses de leurs véhicules. Pour l'heure, les riverains ont constaté des va et vient de voitures et de camionnettes de l'entreprise De Giorgi et la venue des services des fouilles archéologiques.

RUE DU PATER, RUE DE L'ÉGLISE

Quel projet immobilier ?

Néolia a en charge un projet immobilier important à l'angle de la rue du Pater et de l'Eglise. Quelle sera la largeur du trottoir et combien de places de parking seront supprimées ? Ce sont les questions que nous leur avons posées ainsi qu'aux services d'urbanisme.

CONSULTEZ LE SITE INTERNET

Consultez le site Internet «Vivre aux Chaprais» <http://www.chaprais.fr>

L'actualité du quartier, les adresses des associations, commerces, services de santé et autres, les questions en débat : projets immobiliers, stationnement, les droits des piétons, le besoin de maison de quartier, etc. Les rues en photos mais aussi les gens qui font vivre le quartier : 21 portraits à découvrir. Une rubrique petites annonces. 27000 consultations des centaines de pages et de photos de ce site Web. Pour l'enrichir, envoyez vos idées et contributions !

Ce journal est le vôtre, soutenez-le !

Ce petit journal est édité grâce aux cotisations des membres de l'association (107 adhérents en 2008). Il ne peut exister sans votre soutien. Pour cela, vous pouvez adhérer à notre association (cotisation annuelle de 20 € ou de soutien de 40 € à adresser au 28 D rue de la Rotonde à Besançon. Ou vous pouvez nous adresser par chèque toute somme à votre convenance, même modeste, afin de soutenir notre journal et notre site «Vivre aux Chaprais» sur internet.